

Jean-Jacques DEMAREZ  
Président de l'UNAF  
**Tél** : 06.11.69.36.44.  
**Mail** : [jjdemarez08@gmail.com](mailto:jjdemarez08@gmail.com)

Paris, le 16 mars 2020

**OBJET** : 54<sup>ème</sup> Congrès de l'UNAF.

Chers Présidents de section régionale,  
Chère Présidente de section régionale,  
Chers Présidents de section départementale,

La France connaît une situation sanitaire exceptionnelle et inédite ayant un impact sur l'ensemble des manifestations sportives, culturelles ou associatives. Cette situation n'épargne pas l'UNAF dans le cadre de ses différentes manifestations comme le congrès national.

Au regard de l'évolution de la situation de ces derniers jours, des déclarations du Président de la République, du Premier Ministre et du Président de la FFF, une conférence téléphonique concernant le 54<sup>ème</sup> congrès national de l'UNAF s'est tenue vendredi dernier pour faire un point entre les 4 présidents des sections départementales bretonnes, le trésorier de la section régionale Bretagne, le président de la section régionale Bretagne et moi-même président de l'UNAF Nationale.

De nombreux sujets ont été évoqués :

- Quid de l'évolution des restrictions (rassemblement inférieur à 100 personnes à ce jour).
- Quid de la réalisation des visites pour les congressistes (210 personnes inscrites pour la sortie du vendredi).
- Quid des annulations de congressistes de dernière minute si le COVID-19 perdure (quid des remboursements des congressistes)
- Quid du coût des annulations concernant les prestataires et de l'incidence budgétaire pour l'organisateur.
- Quid d'une annulation de dernière minute et de l'impact des frais de transport pour les congressistes.
- Quid du principe de précaution pour la santé des congressistes et des mouvements des délégations venant de tous les territoires.

Au regard de tous ces points d'incertitude et refusant de prendre le moindre risque pour la santé des unafistes, des invités et des prestataires, il a été décidé collégalement d'annuler le 54<sup>ème</sup> congrès UNAF BREIZH 2020.

Cette décision, crève-cœur, a été prise bien en amont pour permettre aux uns et aux autres de gérer l'annulation de leur déplacement. C'est aussi un choix de raison car l'incertitude financière tant pour la SR BRETAGNE que pour l'UNAF NATIONALE étant très forte, il est de notre responsabilité de dirigeants d'agir avec sagesse.

Le remboursement des sommes déjà reçues par l'UNAF Bretagne se fera auprès des sections régionales.

Cette décision a été difficile à prendre humainement après près de 24 mois de travail mais rien n'est plus précieux que la santé.

Aussi, nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles mobilisés, l'ensemble des partenaires publics et privés pour leur implication dans ce bel événement dédié à l'arbitrage. Merci aussi aux près de 500 congressistes inscrits...

L'UNAF Bretagne, dès le renouvellement du comité de direction de la section régionale pour le mandat 2020/2024 s'engage à réfléchir pour accueillir un futur congrès, cela dépendra des nouveaux élus et nouvelles élues.

Chers présidents, chère présidente, nous ne doutons pas de votre compréhension concernant ce choix difficile mais indispensable car la sagesse et la santé sont les fondements de notre décision collégiale.

En attendant le plaisir de vous entendre ou de vous revoir, je vous prie d'agréer, chers(es) Présidents(es), l'expression de mes salutations unafistes les meilleures.

**Jean-Jacques DEMAREZ**  
**Président de l'UNAF**

